

Le rapport RN sur l'intelligence artificielle est adopté par le parlement européen



Article rédigé par *gilleslebreton.eu*, le 22 janvier 2021

Source [*gilleslebreton.eu*]

Quatre groupes sur sept ont soutenu ce rapport : Identité et Démocratie, où siègent les eurodéputés RN, ECR le groupe des réformistes et conservateurs traditionnellement proche de nous, le puissant Parti Populaire Européen, premier groupe du Parlement dirigé par les Allemands de la CDU-CSU, qui a donc franchi le Rubicon, et, de façon plus inattendue, le groupe centriste Renew dont la quasi-totalité des membres s'est ralliée malgré la volonté d'obstruction des 23 eurodéputés LREM. Cet isolement des macronistes au sein de leur propre groupe en dit long sur la perte d'influence de Macron à Bruxelles.

Cette victoire est importante car elle est le premier échec significatif de la stratégie dite du "cordon sanitaire" orchestrée par nos adversaires, et qui nous avait injustement privés en 2019 des présidences de commissions auxquelles nous avons droit. Elle est d'autant plus marquante qu'elle ne concerne pas un sujet marginal, mais l'un des sujets prioritaires – l'IA – du Parlement européen pour le mandat 2019-2024. Le rapport a pour objet d'établir des recommandations pour l'utilisation de l'IA dans trois domaines qui relèvent de la souveraineté des États : le domaine militaire, la justice, et la santé. Dans le domaine militaire, il affirme que toute arme utilisant l'IA doit rester à tout moment sous un contrôle humain et respecter le droit de la guerre, notamment les Conventions de Genève de 1949. L'accent est particulièrement mis sur les SALA (Systèmes d'Armes Létales Autonomes), c'est-à-dire sur les "robots-tueurs" qui ne devraient pouvoir agir que sur l'ordre et sous le contrôle d'un responsable humain, lequel devrait avoir la possibilité de les arrêter à tout moment et de les déconnecter en cas de dysfonctionnement.

En matière de justice, le rapport recommande aux États de ne recourir à l'IA que pour aider les juges humains à rendre leurs jugements, mais en aucun cas pour la substituer à eux. Il affirme aussi que tout justiciable doit toujours avoir le droit d'accéder à un juge humain. En matière de santé, enfin, il estime que le recours à l'IA ne doit jamais entraver la relation entre le patient et son médecin, ni déshumaniser l'accès aux soins.

Ces grandes lignes montrent l'esprit de ce rapport long et complexe, dont l'élaboration a nécessité dix mois de travail collectif. Il s'agit d'un esprit humaniste, soucieux de préserver la personne humaine des dérives possibles du recours à l'IA. Il s'agit aussi d'un esprit souverainiste, qui respecte la souveraineté des États et cherche à promouvoir leur coopération plutôt qu'à leur imposer des oukases.

L'adoption de ce rapport prouve en définitive la crédibilité du modèle d'Europe des nations et des libertés porté par le RN.

Retrouvez l'intégralité de l'article [en cliquant ici](#)